

La Commune de Saint-Paul recrute
Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JANVIER 2027
(Emplois saisonniers)

DES DIRECTEURS/DIRECTRICES D'ALSH du 01 Décembre 2026 au 07 Février 2027

Qualifications requises :

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) valide ou stagiaire BAFD,
- BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire),
- BPJEPS (Brevet Pro. de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) - option Loisirs Tous Publics,
- DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport),
- Ou tout autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par l'arrêté du 09/02/2007).

Compétences :

- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur),
- Sens des relations humaines et goût du travail en équipe,
- Rigueur et méthodologie,
- Management d'équipe,
- Compétences pédagogiques,
- Connaissances de l'enfant (besoins, capacités..., aux différents stades de son développement),
- Maîtrise de la réglementation ACM en vigueur.

Expérience : souhaitée en direction d'ACM.

Modalités de candidature : Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes à :

Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex
Ou par email alsh.drh@mairie-saintpaul.fr

Date limite de candidature : 09/11/2026